Vous séjournez dans un établissement de santé privé spécialisé en psychiatrie et organisé selon un projet médical et thérapeutique. Ce règlement intérieur s'appliquant aux patients et aux visiteurs, a été élaboré conjointement par l'équipe médicale, soignante et administrative.

L'ensemble des points du règlement intérieur doivent être respectés.
Faute de ne pas vous conformer à ces règles, Vous vous exposez à une demande de sortie administrative à l'initiative de la direction de l'établissement.

FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Horaires de fonctionnement de la clinique et des services :

- ✓ Horaires des visites : 14H à 18H du lundi au dimanche. Les enfants mineurs ne sont pas autorisés dans les services. Les visiteurs doivent obligatoirement s'annoncer en salle de soins.
- ✓ Horaire accueil administratif : 9h à 13h et de 14h à 18h du lundi au vendredi
- ✓ Horaires du self restauration : Matin : 7h45/8h30 - Midi : 11h15/12h30 - Soir : 18h15/19h30.
- ✓ Les portes des unités de soins sont fermées à 19h30
- ✓ Les cours extérieures accessibles depuis les services sont fermées à 21h, heure à laquelle les patients doivent regagner leur chambre.

Admission : A votre arrivée, Les formalités d'admission se font au bureau des entrées par la secrétaire administrative. En suivant, le secrétariat médical coordonnera la visite avec votre médecin psychiatre et le médecin généraliste.
A la fin de ces consultations, l'équipe soignante vous installera dans votre chambre, vous devrez lui remettre la totalité des médicaments et objets dangereux (objet contondant, couteau, …) en votre possession.

Suppléments hôteliers et caution: Les prestations suivantes : chambre particulière, télévision, wifi, blanchisserie sont des prestations supplémentaires payantes auprès de l'établissement.
Une caution de 50 euros vous sera demandée pour la clef de votre chambre et vous sera rendu lors de votre sortie.

Dépôt de valeurs et vols : Aucun objet de valeur (bijoux, matériel informatique ou électronique, téléphone portable, vêtements…) ne doit être conservé. Un coffre est à disposition dans certaine chambre. Les chambres doivent être fermées à clef.
L'établissement n'est pas responsable des vols qui peuvent être commis dans son enceinte (Chambre, communs, parc).
Les espèces (au maximun 300€) peuvent être déposés et retirés contre signature, à l'accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30.

Fonctionnement des chambres : Pour des raisons administratives ou thérapeutiques, des changements de chambre peuvent s'avérer nécessaires. L'équipe soignante vous en informera préalablement. L'accès à votre chambre par le personnel de la clinique peut avoir lieu à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit dans le respect des règles de la discrétion.
L'accès à votre chambre est déconseillé aux visiteurs et aux autres patients.

Les permissions thérapeutiques : Elles sont autorisées sur prescription médicale de votre psychiatre et vous devez en faire la demande 48h avant.
Les permissions sont limitées à nuit à l'extérieur maximum et peuvent être invalidées sur demande de l'équipe soignante et de la direction. Avant votre départ en permission, vous devez vous présentez en salle de soins ainsi qu'à votre retour.

Sortie : La date de sortie est fixée en accord avec votre médecin psychiatre. Les chambres se libèrent avant 10h et les départs s'effectuent avant 12h. Tout patient doit, à sa sortie, acquitter le solde de son compte (Wifi, blanchisserie…) auprès de l'établissement.

LA VIE EN COMMUNAUTE

Comportement et respect de chacun : Dans l'intérêt de tous, calme et repos sont nécessaires à un bon rétablissement.
Une tenue correcte est exigée dans l'établissement (vêtements propres, hygiène corporelle correcte).
Les patients et les visiteurs doivent en toutes circonstances garder un comportement correct et respectueux vis-à-vis des autres patients et du personnel. Nous vous demandons de ne pas crier, d'user modérément des appareils de radio, de télévision ou de téléphonie

Les fêtes (anniversaires, départs, trocs et échange…) et les jeux d'argent ne sont pas autorisés.
L'usage des téléphones n'est pas autorisé durant les activités ou les soins et pendant les heures de repas. Chacun peut se livrer aux activités religieuses de son choix dans le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs.
Il est interdit de prendre des photos ainsi que de filmer les locaux, le personnel et les autres patients.

Participation et implication : L'équipe médicale et soignante veille à favoriser l'implication de chaque patient dans son projet de soins en sollicitant sa coopération et sa responsabilisation dans toute décision la concernant.
La participation assidue des patients est sollicitée dans la gestion de la vie quotidienne et dans les ateliers thérapeutiques animés par les intervenants et prescrits par votre psychiatre.

Respect des locaux et des lieux : La clinique met à votre disposition des locaux propres et entretenus. Chacun doit respecter les locaux, le matériel, le mobilier et l'environnement de la clinique. Toute dégradation dont vous-même ou l'un de vos visiteurs serait responsable vous sera facturée. De même, vous devez utiliser les poubelles et cendriers mis à votre disposition dans l'établissement et le parc.

HYGIENE ET SECURITE

Alimentation : Il est interdit d'introduire et de conserver des aliments périssables dans la chambre. Il est interdit de se faire livrer des repas dans la clinique ou dans le parc. Il est interdit de prendre des repas en dehors du self.

Hygiène de la chambre : L'entretien de votre chambre et de votre salle de bain sera effectué par les agents d'entretien tous les jours. A cet effet, la chambre et la salle de bain doivent être rangées et dégagées (pas de vêtements, chaussures, objets ou tapis au sol. Le bureau, la table de nuit et lavabo doivent être débarrassés.).

Linge : Il est interdit de laver et d'étendre votre linge dans l'établissement. La clinique dispose d'un service de blanchisserie où vous pouvez déposer votre linge de 8h30 à 9h45. Les tarifs sont affichés dans chaque service et à l'accueil. Il vous sera distribué par le personnel de votre service de soins.

Sécurité Incendie : Il est interdit d'utiliser des multiprises, appareils électriques (bouilloire, cafetière, fer…) et de laisser les chargeurs des appareils branchés après leur charge (téléphone, ordinateur portable…).
Les consignes de sécurité incendie sont affichées dans les couloirs de chaque service de soins.

Tabac, alcool, médicaments et produits illicites : Il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur des locaux. Il est également interdit d'introduire et de consommer dans la clinique du CBD/THC, de l'alcool, des médicaments non prescrits, drogues ou autres produits toxiques durant toute la durée de votre séjour. Des contrôles pourront être effectués de jour comme de nuit. Un refus est considéré comme positif et une sortie sera effectuée.

Voiture et parking : Un parking est à la disposition des patients et des visiteurs à l'entrée de la clinique. Les voitures restent sous votre responsabilité. En cas de détérioration ou de vols, la clinique décline toute responsabilité.
Durant votre séjour, nous vous demandons de ne pas utiliser votre véhicule. En cas de non-respect de cette consigne l'établissement décline toute responsabilité.

Sécurité des usagers : Le personnel de l'établissement est soumis aux règles du secret professionnel et de confidentialité. Aucune information médicale ne pourra être donnée téléphoniquement, les familles doivent s'adresser au psychiatre.
Vous pouvez saisir la commission des usagers (CDU) de l'établissement, elle veille au respect de vos droits et a pour objet de vous aider dans vos démarches.
Leurs coordonnées sont les suivantes.

ASSOCIATIONS	REPRESENTANTS DES USAGERS
UDAF	Titulaire 1 : Mme Josiane VOIRIN 04 66 02 17 33 famille@udaf30.fr
UNAFAM	Titulaire 2 : M. Christian LANGENDORF 06 98 17 53 44 30@unafam.org Suppléant 2 : M. Jean Philippe FESQUET 06 98 17 53 44 30@unafam.org
ADMD	Suppléant 1 : M. Herve MAGOTT 06 99 67 58 48 hervemagott@yahoo.fr

La Direction

Mme Marion ARTZ
Directrice